

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
6 mars 2013
Français
Original : arabe

Assemblée générale
Soixante-septième session
Point 105 de l'ordre du jour
Mesures visant à éliminer le terrorisme international

Conseil de sécurité
Soixante-huitième année

**Lettres identiques datées du 6 mars 2013, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent de la République arabe
syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, je vous informe de ce qui suit :

Nous avons explicitement évoqué, dans nos lettres antérieures, le rôle et l'ampleur des activités hostiles entreprises actuellement par le Gouvernement turc, d'autres États et des parties régionales et internationales, qui appuient directement ou indirectement les groupes armés associés à Al-Qaida en Syrie, en violation flagrante des principes et dispositions du droit international, des résolutions du Conseil de sécurité relatives à la lutte contre le terrorisme et du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États.

Alors que le Gouvernement turc continue d'admettre ouvertement son ingérence dans les affaires intérieures syriennes, comme l'indiquent les déclarations faites dernièrement à Genève, à Vienne et à Rome, par le Premier Ministre et le Ministre des affaires étrangères turcs, il continue par tous les moyens d'abriter, de former et de financer des groupes terroristes armés associés à Al-Qaida. Les données en provenance du terrain, les reportages politiques diffusés par la presse et les médias en Turquie et dans le reste du monde et les déclarations faites récemment par des parlementaires et des dirigeants de partis turcs révèlent l'ampleur de l'ingérence turque dans la crise actuelle. Nombre de parlementaires et de dirigeants turcs ont évoqué devant le Parlement turc, preuves accablantes à l'appui, l'implication du Gouvernement turc dans les événements en cours en Syrie, y compris l'entrée, il y a deux mois, du navire libyen *Intisar* dans le port d'Iskenderun, muni d'un permis spécial délivré par le Ministère turc de l'intérieur, qui transportait 400 tonnes d'armes destinées aux terroristes en Syrie et 250 terroristes libyens cherchant à entrer en territoire syrien. Atilla Kart, député au Parlement et membre du Parti populaire républicain, a demandé au Gouvernement turc d'expliquer pourquoi il avait autorisé trois avions militaires de transport saoudiens de type C-130 à utiliser l'espace aérien turc pour transférer des armes, du matériel et des combattants en Syrie et de préciser si l'avion transportait des



combattants d'Al-Qaida, ajoutant : « En ouvrant l'espace aérien turc à des forces étrangères venues de l'étranger, le Gouvernement turc montre qu'il est partie au conflit interne syrien ». Le quotidien turc *Cumhuriyet* avait rapporté quelques jours auparavant que le député et membre du Parti populaire républicain, Hurşit Güneş, avait déposé une plainte pénale contre le Gouvernement turc, du fait de sa politique hostile à la Syrie. Interrogé à ce sujet à une conférence de presse, il avait déclaré : « Le Gouvernement du Parti pour la justice et le développement forme des combattants sur le territoire turc, transfère des armes en Syrie et fournit tous types d'aide et de soutien aux groupes armés en Syrie ». Il convient d'ajouter à cela les déclarations faites ouvertement par des chefs de groupes terroristes armés aux agences de presse et aux médias internationaux. L'agence de presse Reuters a cité par exemple le 27 février 2013 un de ces chefs évoquant « l'arrivée en janvier dernier d'une cargaison d'armes en Syrie par la Turquie, constituée de matériel tiré à l'épaulé et autre matériel portatif, y compris des armes antiaériennes, des armes perforantes, des obus de mortier et des roquettes », « armes qui auraient été obtenues par des voies parfaitement légales et seraient passées non pas en contrebande mais officiellement, par le poste de Bab el-Haoua, à la frontière turque ». Ces données montrent sans l'ombre d'un doute que le territoire turc est devenu un centre de rassemblement, d'hébergement, de déploiement, de soutien et de financement de terroristes d'Al-Qaida, actifs en Syrie, au vu et au su du Gouvernement turc, qui contrôle leurs mouvements.

Le fait que la communauté internationale ferme les yeux sur les données et les preuves accablantes qui apparaissent jour après jour au sujet de l'implication croissante du Gouvernement turc et d'autres gouvernements dans les événements en cours en Syrie fait perdurer la crise et fournit une couverture aux groupes terroristes armés associés à Al-Qaida et aux États qui les parrainent, les laissant poursuivre leurs massacres.

La République arabe syrienne formule le vœu que la communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité et le Secrétaire général de l'ONU, honorent les obligations qui leur incombent; condamnent clairement et sans équivoque les actions du Gouvernement turc et des autres États qui soutiennent et financent les groupes terroristes armés associés à Al-Qaida; les tiennent responsables de ce qui se passe sur le territoire syrien; prennent les mesures qui s'imposent pour les amener à cesser leurs agissements, qui constituent des actes d'agression; et ne ménagent aucun effort face à cette situation dangereuse, dans le respect du droit international et conformément à la responsabilité du Conseil de sécurité de lutter contre le terrorisme et de maintenir la paix et la sécurité internationales. En faisant preuve de fermeté, la communauté internationale favorisera une issue à la crise et encouragera les parties syriennes d'opposition à s'asseoir à la table du dialogue national et à résoudre la crise par la voie de négociations entre les Syriens, dirigées par les Syriens.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre, au titre du point 105 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Bashar **Ja'afari**